

Hauts-de-France, Nord
Aubers
Plouich(Le)
rue de Valmonchy

Casemate à canon 202

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005056

Date de l'enquête initiale : 2012

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les ouvrages fortifiés de la Première Guerre mondiale

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : casemate

Précision sur la dénomination : casemate d'artillerie

Appellation : 202, blockhaus

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : 2014, 0C, 74

Historique

Cette casemate d'artillerie, construite à une date inconnue mais probablement vers 1915, était au centre d'un vaste complexe militaire allemand. Ce dernier, établi au Plouich, un hameau d'Aubers situé sur une hauteur (33 m.) se trouvait alors à 3000 m. des lignes britanniques.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Description

L'édifice, en partie caché par la végétation, est orientée au nord-ouest. La chambre de tir est complètement ouverte dans cette direction tandis les accès sud-est, correspondant à l'entrée du canon et à celles de la soute à munition et de l'abri à personnel, ont été murés il y a peu vraisemblablement pour des répondre à des besoins agricoles. Il est couvert d'un toit en terrasse relativement épais.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

Typologies : chambre de tir ; casemate à canon

État de conservation : désaffecté

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre

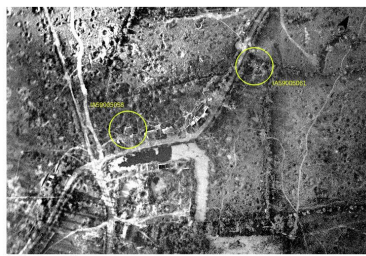
Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

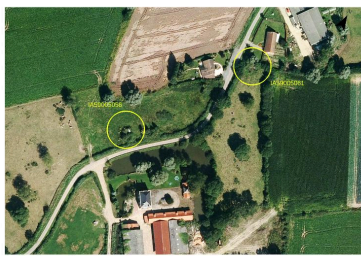
Documents figurés

- Photographie aérienne du 12/09/1918 (Imperial War Museum, Londres ; 32976).

Illustrations



Position (cercle droit) et environnement de l'édifice sur une photographie aérienne britannique du 12 sept.1918. La ligne oblique, à gauche, est une voie ferrée.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175901095NUCA



Position de l'édifice (cercle droit) sur une photographie aérienne de 2014
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175901096NUCA



Élévation sud-est. L'accès à la chambre de tir (au centre) et les accès latéraux (magasin à munition, abri du personnel) ont été murés
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20165900998NUC



Élévation sud-est, détail
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20165900999NUC



Vue latérale, vers le nord-est
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20165900994NUC



Sortie de la chambre de tir, vers l'est
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20165900995NUC



Chambre de tir, détail de la jonction du couvrement avec le mur nord-est
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20165900997NUC



Vue intérieure de la chambre de tir, vers le sud-est.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20165900996NUC

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les ouvrages fortifiés de la première guerre mondiale : le Champ de bataille des Weppes - dossier de présentation (IA59005044)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Jean-Marc Ramette

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Position (cercle droit) et environnement de l'édifice sur une photographie aérienne britannique du 12 sept.1918. La ligne oblique, à gauche, est une voie ferrée.

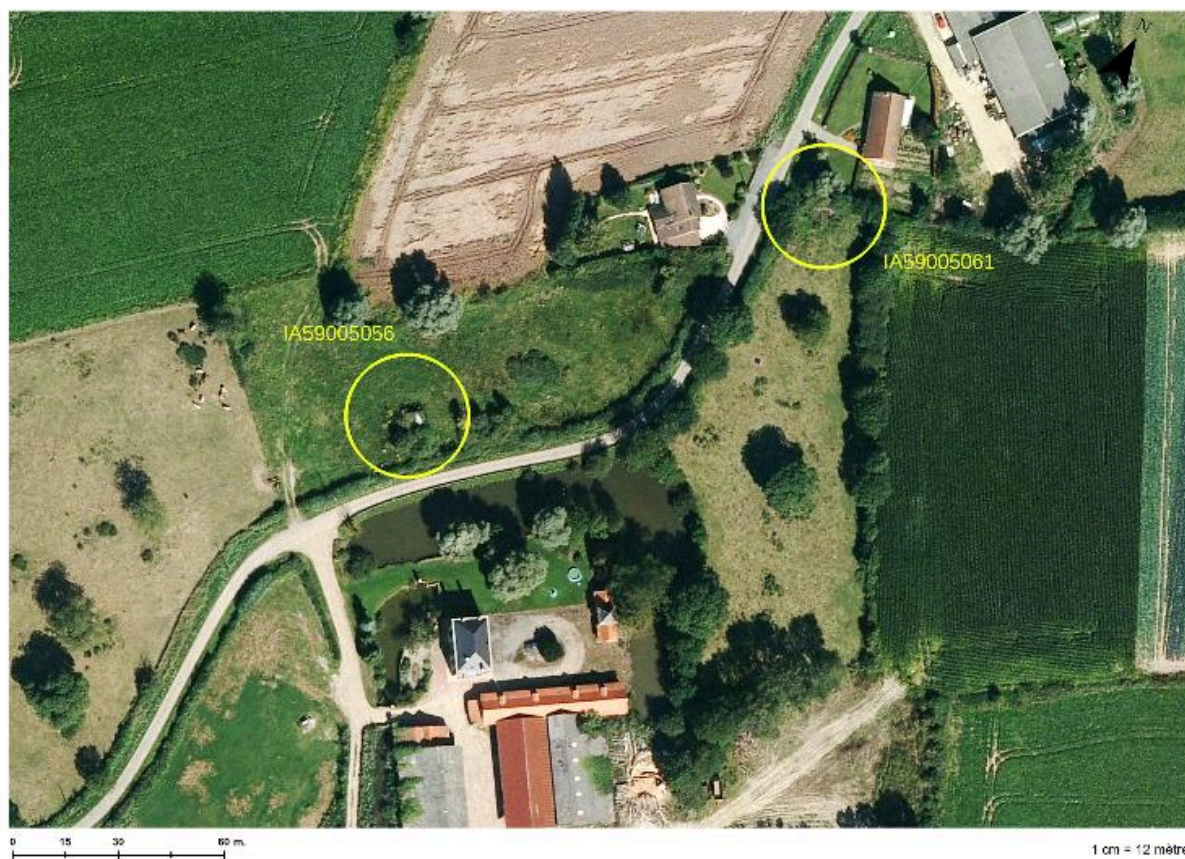
Référence du document reproduit :

- **Photographie aérienne du 12/09/1918** (Imperial War Museum, Londres ; 32976).

IVR32_20175901095NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Imperial War Museum, London, United-Kingdom ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Position de l'édifice (cercle droit) sur une photographie aérienne de 2014

IVR32_20175901096NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) IGN
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation sud-est. L'accès à la chambre de tir (au centre) et les accès latéraux (magasin à munition, abri du personnel) ont été murés

IVR32_20165900998NUC

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation sud-est, détail

IVR32_20165900999NUC

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue latérale, vers le nord-est

IVR32_20165900994NUC

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sortie de la chambre de tir, vers l'est

IVR32_20165900995NUC

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chambre de tir, détail de la jonction du couvrement avec le mur nord-est

IVR32_20165900997NUC

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de la chambre de tir, vers le sud-est.

IVR32_20165900996NUC

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation